

## NOTE DE LA RÉDACTION

LES PROJETS ET LES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL ET ARTISANAL DANS LA PROVINCE DE FÈS

## L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

Nous avons publié dans le n° 92 de mai 1962 une importante étude de la Division de la Coordination économique et du Plan qui comportait, une analyse du problème de l'hôtellerie à Fès. Il y était spécifié en particulier (page 427) que la province de Fès disposait de 23 hôtels dotés de 576 chambres pouvant loger 1 036 personnes par jour, soit, pour une saison s'étendant d'octobre à mai, une capacité de 246,840 nuitées par an. Il était indiqué par ailleurs (page 428) que la moyenne des prix pratiqués par l'hôtellerie à Fès étaient les plus élevés du Maroc et qu'un hôtel classé 4 étoiles A et d'une capacité de 45 chambres appliquait des tarifs supérieurs aux hôtels classés 5 étoiles dans les autres villes du Maroc.

La récente parution du Guide des hôtels publié par l'Office National Marocain du Tourisme, a montré non seulement que ces assertions étaient inexactes mais qu'elles risquaient de porter un certain préjudice à l'industrie hôtelière de Fès et, en particulier, à l'établissement de réputation internationale que constitue le Palais Jamaï de la Chaîne hôtelière des Chemins de fer.

Il n'existe plus en fait dans la province de Fès que 16 hôtels, au lieu de 23, classés par l'Office national marocain du tourisme dont un seul à 5 étoiles, le Palais Jamaï, et un seul à 4 étoiles A, l'hôtel Ez Zalagh, la répartition par catégories se faisant comme suit : (1).

Catégories	Nombres d'hôtels			Observations
	à Fès	à Imouzzer du Khandar	Nombre de chambres	
5 étoiles (hôtels de luxe) — Palais Jamaï .....	1	—	45	Chaîne des C.F.M. dont le Grand Hôtel
4 étoiles A — Hôtel Ez Zalagh .....	1	—	70	
3 étoiles .....	0	—	0	
2 étoiles A .....	4	1	184	
2 étoiles B .....	3	—	76	
1 étoile .....	4	2	129	
En cours de classement .....	—	1	6	
Ensemble .....	12	4	510	
	16 au total			

Cette classification apparaît ainsi assez différente de celle qui figurait sur l'étude des projets de développement industriel, cinq sur douze des hôtels mentionnés autrefois avec une étoile ne figurant plus désormais sur la nomenclature des hôtels classés.

Quant aux prix pratiqués par les hôtels classés à 4 et 5 étoiles, ils sont en tous points comparables à ceux des hôtels de même catégorie dans la plupart des autres villes du Maroc y compris Casablanca.

Nous espérons que ces précisions aideront à mieux comprendre que la province de Fès est effectivement dotée de 12 hôtels d'excellent standing où les prix pratiqués, tant en saison qu'hors saison, sont nettement inférieurs à ceux des autres villes du Maroc, telles que Tanger, Meknès et Marrakech et qu'ils sont de même ordre que ceux que l'on pratique à Casablanca où l'énorme capacité hôtelière risque d'entraîner une assez forte concurrence.

Nous ne pouvons que nous excuser auprès des lecteurs du Bulletin économique et social des données erronées publiées dans le numéro 92 de mai 1962.

La rédaction,

(1) Il n'y a plus d'hôtels classés à Sefrou alors qu'il en existait autrefois 1 à 2 étoiles B et 2 à 1 étoile.